

DÉPARTEMENT  
DE LA CHARENTE-MARITIME

Arrondissement  
de ROCHEFORT

Canton  
de ROYAN

Commune  
de ROYAN

/MCB  
Objet

COMPTE DE GESTION DE  
L'AERODROME DE ROYAN-MEDIS  
Exercice 1978

70185

DATE DE CONVOCATION

10 décembre 1979

DATE D'AFFICHAGE

10 décembre 1979

Nombre de conseillers  
en exercice 27

Nombre de présents 21

Nombre de votants 25

# Extrait du Registre des Délibérations DU CONSEIL MUNICIPAL

## COMMUNE DE ROYAN

L'An mil neuf cent soixante dix neuf  
le quatorze décembre à 18 heures 30  
le Conseil Municipal, légalement convoqué s'est réuni à la Mairie, en séance publique, sous la  
présidence de M Pierre LIS

Etaient présents : MM. LIS, BOUTET, Melle FOUCHE, MM. BOUCHET,  
BUJARD, DUFOUR, PAPEAU, POUMAILLOUX, TETARD, NAULIN, BOISARD,  
GUICHAOUA, BROTREAU, BERLAND, BOULAN, DUFEIL, CABAL, TAP,  
PELLETIER, Mme TACQUET, M. POUGET.

formant la majorité des membres en exercice.

Représentés : MM. COLLE par M. BOUCHET, LACHAUD par M. BOUTET,  
FABER par M. LIS, MAURELLET par M. BOISARD.

Absents : MM. MONTRON, VIAUD.

M PELLETIER a été élu Secrétaire.

En application de l'article 11 du contrat de gestion du  
23 Novembre 1973, le compte de gestion, de l'Aérodrome pour  
l'exercice 1978 est soumis à l'approbation du Conseil Municipal.

Ce compte fait apparaître :

En recettes	191 784,64
En dépenses	218 202,00
	-----
Soit un déficit de .....	26 417,36

Pris en charge par le gestionnaire.

LE CONSEIL MUNICIPAL,

- Vu l'avis favorable de la Commission des Finances en date du  
18 Avril 1979,

DECIDE :

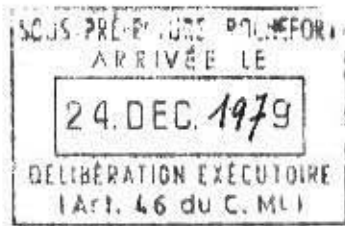
- d'approuver le compte de gestion de l'Aérodrome de ROYAN-MEDIS  
pour l'exercice 1978 dont les résultats sont indiqués ci-  
dessus.

Fait et délibéré à ROYAN, les jour, mois et an susdits.  
Ont signé au Registre, MM les Membres présents.

Pour extrait conforme,  
Le Maire,



Pierre LIS.



Annuaire de ROYON MEDIS - Bureau de gestion du 23/11/18

— GESTION COMPTABLE de l'ANNEE 1918. —

- RECETTES -

- DEPENSES -

<p>TOTAL des RECETTES</p> <p>218 208,00</p>		<p>TOTAL des DEPENSES</p> <p>218 208,00</p>	
<p>TOTAL des RECETTES</p> <p>26 417,86</p>	<p>RECETTES</p> <p>191 789,64</p>	<p>RECETTES</p> <p>191 789,64</p>	<p>RECETTES</p> <p>191 789,64</p>
<p>RECETTES</p> <p>218 208,00</p>	<p>RECETTES</p> <p>150 000,00</p>	<p>RECETTES</p> <p>150 000,00</p>	<p>RECETTES</p> <p>150 000,00</p>
<p>RECETTES</p> <p>218 208,00</p>	<p>RECETTES</p> <p>31784 64</p>	<p>RECETTES</p> <p>31784 64</p>	<p>RECETTES</p> <p>31784 64</p>
<p>RECETTES</p> <p>218 208,00</p>	<p>RECETTES</p> <p>150 000,00</p>	<p>RECETTES</p> <p>150 000,00</p>	<p>RECETTES</p> <p>150 000,00</p>

*[Signature]*

La President-

TOTAL des RECETTES  
26 417,86

191 789,64  
218 208,00

- Abonnement Roynmedis 5375 00
- Le syndicat 692 882 00
- Personnel 39 000 00
- Meubles 4 815 00
- Frais de ménage (54. par semaine)
- Recensement 9 000 00
- Meubles 9 000 00
- Soudure 3 000 00
- Indemnité logement 3 800 00
- Indemnité 1800 00
- Entretien 1800 00
- Indemnité 1800 00
- Téléphone 1800 00
- Meubles 5000 00

TOTAL des DEPENSES

218 208,00

SOUS-PRÉFECTURE  
DE  
ROCHEFORT  
\*  
JG/MD

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

LE 15 janvier 1980



Le SOUS-PREFET de ROCHEFORT

à

Monsieur le Maire

de

ROYAN

OBJET : Aérodrome de ROYAN-MEDIS - Compte de gestion.  
Séance du Conseil municipal du 14 décembre 1979.

P. J. : 3 délibérations en 3 exemplaires chacune.

J'ai l'honneur de vous faire retour, revêtues de la mention exécutoire, des délibérations du 14 décembre 1979 par lesquelles votre Conseil municipal se prononce sur les comptes de gestion des exercices 1976, 1977 et 1978 de l'aérodrome de ROYAN-MEDIS.

Je vous demanderais de bien vouloir veiller, à l'avenir, à ce que les dits comptes soient examinés régulièrement à la fin de l'exercice concerné.

*Tres amicalement,*

Le SOUS-PREFET

*Lucien Creissel*

Lucien CREISSEL